

**PROJET D’APPUI A LA RESILIENCE ECONOMIQUE**

**(PAREC)**

*L’autre visage des projets structurants*

*L’autre visage des projets structurants*

**RAPPORT D’ACTIVITES ANNUEL 2020**

**Janvier 2021**

**SOMMAIRE**

[CHAPITRE I : INTRODUCTION 3](#_Toc30595564)

[I.1 RAPPEL DU CONTEXTE 3](#_Toc30595565)

[I.2 RAPPEL DU CADRE DES RESULTATS 5](#_Toc30595566)

[CHAPITRE II : EXECUTION TECHNIQUE 8](#_Toc30595567)

[II.1 RAPPEL DE MODALITES DE GESTION DU PROJET 8](#_Toc30595568)

[II.2 ETAT DE REALISATION DES PRODUITS 8](#_Toc30595569)

[II.2.1 PRODUIT 1 : Des mécanismes appropriés favorisant l’accès des jeunes et des femmes aux opportunités socio-économiques mis en place et opérationnels 8](#_Toc30595570)

[II.2.2 PRODUIT 2 : L’inclusion et la diversification économique soutenues par la valorisation des produits locaux mis en marché 10](#_Toc30595571)

[II.2.3 PRODUIT 3 : Les institutions financières locales capables de fournir des produits et services financiers adaptés aux besoins des jeunes, des femmes et des populations rurales dans les zones d’intervention 12](#_Toc30595572)

[II.2.4 PRODUIT 4: Les institutions locales capables de prévenir et gérer les chocs économiques affectant l’offre et la demande des principaux produits de consommation de masse. 13](#_Toc30595573)

[II.3 SYNTHESE DES RESULTATS OBTENUS EN 2019 15](#_Toc30595574)

[II.4 ANALYSE DES RESULTATS 17](#_Toc30595575)

[CHAPITRE III : EXECUTION FINANCIERE 19](#_Toc30595576)

[III.1 Rrépartition du budget 19](#_Toc30595577)

[III.2 Exécution Financière 20](#_Toc30595578)

[CHAPITRE IV : DIFFICULTES RENCONTREES, SOLUTIONS ET LEÇONS APPRISES 21](#_Toc30595579)

[IV.1 DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS 21](#_Toc30595580)

[IV.2 LEÇONS APPRISES 24](#_Toc30595581)

[CHAPITRE V : PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 2020 25](#_Toc30595582)

[ANNEXE 1 : RAPPORT DU FORUM NATIONAL SUR LA FINANCE ISLAMIQUE 27](#_Toc30595583)

# CHAPITRE I : INTRODUCTION

## I.1 RAPPEL DU CONTEXTE

Le Projet d’Appui à la Résilience Economique (PAREC) qui se fonde sur les acquis du Sous- Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base phase II, a pour but de contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités à travers l’amélioration de l’accès des populations vulnérables en particulier les jeunes et les femmes aux opportunités d’emplois en vue de renforcer leur résilience économique. Pour atteindre cet objectif, le projet envisage de : (i) créer des conditions favorables à l’employabilité des jeunes et des femmes à travers le développement de mécanismes visant à promouvoir l’entreprenariat local ; (ii) promouvoir l’inclusion et la diversification de l’économie locale à travers la valorisation des produits locaux et la mise en marché ;(iii) promouvoir l’inclusion financière à travers l’appui aux institutions financières locales à fournir des produits et services financiers adaptés aux besoins des jeunes et des femmes ; (iv) renforcer les capacités des institutions locales à prévenir et gérer les chocs affectant l’offre et la demande des produits de consommation de masse dans les zones d’intervention.

Le résultat final escompté est que : d’ici à 2020, les jeunes, les femmes et les populations à risque aient un accès accru et équitable aux opportunités d’emplois et soient davantage économiquement résilients. Pour y parvenir, les interventions du Projet ont été structurées autour de 04 produits :

* Produit 1 : Des mécanismes appropriés favorisant l’accès des jeunes et des femmes aux opportunités socio-économiques mis en place et opérationnels. Dans le cadre de ce produit, le PAREC vise le renforcement structurel et opérationnel des dispositifs dédiés à la promotion de l’emploi au niveau local.
* Produit 2 : L’inclusion et la diversification économique soutenues par la valorisation des produits locaux mis en marché. Au titre de ce produit, le but du PAREC est d’assurer aux groupes socialement et économiquement vulnérables un revenu minimum pour faire face à la réalité de la pauvreté et de la précarité à travers la revalorisation des productions locales destinées au marché.
* Produit 3 : Les institutions financières locales capables de fournir des produits et services financiers adaptés aux besoins des jeunes, des femmes et des populations rurales dans les zones d’intervention. A travers ce produit, le Projet compte s’attaquer aussi bien aux contraintes institutionnelles que techniques et opérationnelles qui freinent l’accès et l’utilisation des produits et services financiers par les couches les plus exclues financièrement que sont les jeunes, les femmes et les populations rurales. Il vise également à adresser avec efficacité, le problème de l’auto-emploi à travers l’amélioration de l’inclusion financière et sociale des populations à faibles revenus.
* Produit 4 : Les institutions locales capables de prévenir et gérer les chocs économiques affectant l’offre et la demande des principaux produits de consommation de masse. A travers ce produit, le Projet entend contribuer à doter les institutions locales d’instruments de prévention et de gestion efficace des chocs économiques afin de permettre aux populations concernées de mieux faire face aux pénuries saisonnières des produits de consommation de masse.

Dans le cadre de sa mise en œuvre au cours de l’année 2020, le PAREC a concentré ses efforts dans huit (08) nouvelles communes à savoir LOGONE BIRNI, BIBEMI, POLI, TCHOLLIRE, WINA, NYAMBAKA, NGOURA et GAROUA 1er en plus des douze communes bénéficiaires de 2019 à savoir : KOUSSERI, MORA, MOKOLO, MAGA, TOULOUM, MOULVOUDAYE à l’Extrême Nord, PITOA et LAGDO dans le Nord ; DIR et NGAN HA dans l’Adamaoua et enfin GAROUA-BOULAÏ et DOUME à l’Est.

Le présent rapport rédigé dans un contexte marqué par la pandémie du COVI-19, présente les résultats intermédiaires obtenus en 2020 ainsi que les processus qui ont permis d’atteindre ces résultats. Aussi, intègre-t-il les données sur les résultats obtenus au regard des cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits, le résumé d’évaluation annuel de la qualité du projet, un registre des risques, problèmes/contraintes avec indication des mesures d’atténuation. Il comprend enfin un relevé des leçons apprises et des perspectives à envisager pour l’année 2021 en vue de parvenir aux résultats escomptés au terme du Projet.

## I.2 RAPPEL DU CADRE DES RESULTATS

| **Effet UNDAF 1 :** D’ici à 2020, les femmes et les jeunes ont un accès accru et équitable aux opportunités d’emplois décents et sont davantage économiquement autonomes  **Effet UNDAF 2 :** D’ici 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) dans les zones d'intervention cibles, sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques**.** | | | | | | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur UNDAF 1.1:** Taux de chômage des jeunes et des femmes ; 1.1a. Hommes (15 - 35) Référence (2010): 73% ; Cible: 50% 1.1b. Femmes (15 ans et plus) Référence (2010): 78% ; Cible: 50%  **Indicateur UNDAF 1.2:** Pourcentage de femmes et d'hommes Entrepreneurs ; 1.2a : Hommes (15 - 35) Référence (2009): 49,3% ; Cible: 60% 1.2b. Femmes (15+) Référence (2013): 24,8% ; Cible: 50%  **Indicateur UNDAF 1.3:** Insuffisance de Genre à l'accès au crédit 1.3a: Pourcentage d'hommes âgés de 15 ans et plus ayant un compte dans une institution financière formelle : Référence (2016): 53,68% ; Cible: 60% 1.3b: Pourcentage de femmes de 15 ans et plus ayant un compte dans une institution financière formelle Référence (2016): 46,32% ; Cible: 70%  **Indicateur UNDAF 2.2:** Évolution des prix moyens des produits de grande consommation (oignons, mil, sorgho, riz, manioc, petits ruminants) dans les zones d’intervention par rapport à l’année de référence, 2012).2.1. Oignons : Référence: Sac / 70 kg: 38 000 FCFA; 2.1b. Mil: Référence: Sac/ 100 kg: 15 000 FCFA; 2.1c: Sorgho: Référence: Sac / 100 kg: 16 000 FCFA; 2.1d. Riz: Référence: Sac/ 50 kg: 15 000 FCFA; 2.1e. Manioc: Référence : sac / 50 kg: 20 000 francs CFA; 2.1f. Chèvres: Référence: 50 kg: 30 000 FCFA; 2.1g. Mouton: Référence: 50 kg: 50 000 FCFA  Cibles (2020): Evolution de + ou - 5% par rapport aux prix de Référence. | | | | | | | | |
| **Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :**  **Produit 1.1.2** Les groupes marginalisés, en particulier les pauvres, les femmes et les personnes handicapées et déplacées, ont un accès universel aux services de base et aux actifs financiers et non financiers pour renforcer les capacités productives et tirer parti de moyens de subsistance et d’emplois durables.  **Produit 3.3.1.** Les outils et mécanismes d'évaluation et de planification fondés sur des données probantes appliqués pour permettre la mise en œuvre de mesures de prévention et de préparation sensibles au genre et au risque afin de limiter l'impact des risques naturels et des pandémies et promouvoir des sociétés pacifiques, justes et inclusives. | | | | | | | | |
| **Intitulé et numéro Atlas du projet :** | | | | | | | | |
| **PRODUITS ESCOMPTÉS** | **INDICATEURS DE PRODUIT** | **SOURCE DES DONNÉES** | **SITUATION DE RÉFÉRENCE** | | **CIBLES (par fréquence de recueil des données)** | | | **MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS** |
| **Valeur** | **Année** | **Année 1** | **Année 2** | **FINAL** |
| **Produit 1 :**  *Des mécanismes appropriés favorisant l’accès des jeunes et des femmes aux opportunités socio-économiques mis en place et opérationnels* | **1.1** *Nombre de* *centres communautaires mis en place et fonctionnels* | *MINEPAT*  *MINEFOP* | **10** | ***2016*** | **5** | **5** | **10** | *Rapports*  *d’activités* |
| ***1.2*** *Nombre d’emplois générés, désagrégés par secteur pour les femmes et les jeunes* | *MINEPAT*  *MINEFOP* | **450 (J)**  **250 (F)** | ***2016*** | **1375 (J)**  **1525 (F)** | **1375 (J)**  **1525 (F)** | **2750 (J)**  **3 050 (F)** | *Rapports des CEOCA, BEM, CMPJ, CPFF* |
| **Produit 2 :**  *L’inclusion économique diversifiée soutenue par la valorisation des produits locaux destinés au marché* | ***2.1*** *Nombre de chaines de valeur locales renforcées* | *MINEPAT* | **10** | ***2016*** | **2** | **3** | **5** | *Rapports annuels* |
| ***2.2*** *Nombre de personnes (H/F) économiquement pauvres disposant d’un revenu comptabilisable* | *MINEPAT* | **0** | ***2018*** | **1 000** | **1 500** | **2 500** | *Rapports annuels* |
| **Produit 3 :**  *Les institutions financières locales capables de fournir des produits/services financiers adaptés aux besoins des jeunes, femmes et des populations rurales dans les zones d’intervention* | **3.1** *Nombre de produits et services financiers innovants développés* | *MINFI* | ***0*** | ***2016*** | ***2*** | ***2*** | ***4*** | *Rapports*  *annuels* |
| **3.2** *Volume total d’épargne informelle/rurale mobilisé via le digital (USD* | *MINFI* | ***A déterminer*** | ***2017*** | ***200 000*** | ***500 000*** | ***700 000*** | *Rapports*  *annuels* |
| **3.3.** *Nombre de nouveaux modules d’éducation financière développés et digitalisés* | *MINFI* | ***0*** | ***2017*** | ***1*** | ***2*** | ***3*** | *Rapports*  *annuels* |
| **3.4** *Pourcentage des femmes, des jeunes et des populations rurales bénéficiant des financements à travers les institutions de financement partenaires* | *MINFI* | ***0 % (J)***  ***0% (F)***  ***0% (PR)*** | ***2016*** | ***10 % (J)***  ***15% (F)*** | ***20% (J)***  ***25% (F)*** | ***20% (J)***  ***25% (F)*** | *Rapports*  *annuels* |
| **Produit 4 :**  *Les institutions locales mieux outillées pour prévenir et gérer les chocs qui affectent l’offre et la demande des produits de consommation de masse* | **4.1***Nombre de systèmes d’information de marché des produits de consommation de masse mis en place* | *MINEPAT*  *MINCOMMERCE* | ***0*** | ***2016*** | ***1*** | ***0*** | ***1*** | *Rapports*  *annuels* |
| **4.2***: Nombre de parties prenantes (institutions locales, associations locales et radio communautaires) capables d’utiliser les données du système d’information de marché* | *MINEPAT*  *MINCOMMERCE* | ***0*** | ***2016*** | ***5*** | ***5*** | ***10*** | *Rapports*  *annuels* |
| **4.3***Nombre de mécanismes communautaires mis en place pour assurer l’approvisionnement des marchés en produits de consommation de masse* | *MINEPAT*  *MINCOMMERCE* | ***0*** | ***2016*** | ***5*** | ***5*** | ***10*** | *Rapports*  *annuels* |

# CHAPITRE II : EXECUTION TECHNIQUE

## II.1 RAPPEL DE MODALITES DE GESTION DU PROJET

Après la phase d’initiation du Projet qui s’est étalée entre Août et décembre 2018, le PAREC est effectivement entré dans sa première année de mise en œuvre en janvier 2019, suite à la mise en place du personnel et des organes de gestion puis, à la signature du PTA 2019 en mars 2019 entre le MINEPAT et PNUD. L’année 2020 qui aurait pu se caractériser par l’entrée du Projet dans sa phase de croisière à cependant été marquée par la pandémie du COVID – 19.

Malgré un contexte assez morose et afin de renforcer l’appropriation nationale, la visibilité des résultats et la mobilisation des ressources additionnelles, la gestion du Projet a effectivement été assurée comme par le passé par le Directeur National du Projet (DNP). En tant que tel, le DNP est l’ordonnateur sur le budget du Projet dont l’exécution s’est effectuée selon la modalité NIM assisté au lieu du HACT intégral comme initialement prévu. Le DNP coordonne la bonne mise en œuvre globale du projet, et veille à ce que le produit, tel que décrit dans le PTA soit réalisé suivant les normes de qualité requises. Il veille aussi à la cohérence des actions avec les politiques et orientations stratégiques du Gouvernement.

La responsabilité de la mise en œuvre des produits du Projet relève quant à elle des ministères sous la coordination d’un Point Focal désigné par chaque ministère concerné. A titre de rappel, les ministères/structures lead au niveau des chacun des quatre (04) produits se déclinent ainsi qu’il suit :

* Pour produit 1, le MINEFOP (lead), le MINJEC, le MINPROFF, le MINDDEVEL, l’APME
* Pour le produit 2, le MINEPAT (lead), le MINEPIA, le MINADER, le MINPMEESA, l’APME ;
* Pour le produit 3, le MINFI/Cellule d’exécution du programme d’appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (lead), le MINFI, l’ANENCAM et,
* Pour le produit 4, le MINCOMMERCE (lead), le MINADER, le MINEPIA.

Cette configuration a pour but d’assurer l’ancrage institutionnel des mécanismes développés avec les institutions pérennes en vue de créer les conditions d’une appropriation du Projet et d’une mise à l’échelle rapide de ses réalisations tout en renforçant la durabilité de ses acquis.

## II.2 ETAT DE REALISATION DES PRODUITS

#### II.2.1 PRODUIT 1 : Des mécanismes appropriés favorisant l’accès des jeunes et des femmes aux opportunités socio-économiques mis en place et opérationnels

Sous ce produit, le Projet avait l’ambition de : (i) mettre en place et opérationnaliser dix (10) centres communautaires et (ii) générer 1500 emplois jeunes et 1000 emplois pour les femmes. Ces prévisions, bien que parfois au-delà des attentes inscrites dans le cadre des résultats du Projet, avaient pour but de réaliser le maximum d’objectifs en première année à travers la capitalisation des acquis du SPRPB-2 et des promesses de mobilisation des ressources au niveau du Gouvernement. Finalement, les résultats suivants ont été obtenus :

1. **- Au titre des centres communautaires** :

L’appui du PAREC a permis aux populations des localités cibles de disposer des mécanismes appropriés qui favorisent l’accès des femmes et des jeunes aux opportunités socioéconomiques. A cet effet, les activités suivantes ont été réalisées : (i) élaboration du statut juridique et de l’architecture institutionnelle aux des Bureaux d’Emplois Municipaux (BEM), structure structuration et mise en place en partenariat avec le MINEFOP des outils (Plans communaux d’insertion des Jeunes )au niveau des communes pour promouvoir l’insertion socio-économique des jeunes, ; (ii) mise en place de huit (08) nouveaux BEM dans les communes de LOGONE BIRNI, BIBEMI, POLI, TCHOLLIRE, WINA, NYAMBAKA, NGOURA et GAROUA 1er, (iii) équipement (informatique, matériel roulant et mobilier de bureau) en vue de renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles des BEM, et formation le du 11 au 13 décembre 2020 à Garoua des personnels de gestion de ces structures. Ce qui porte le nombre total des BEM opérationnels à vingt (20) comme prévu dans le cadre des résultats.

Pour obtenir ces résultats, les leçons apprises en 2019 ont permis de mener au cours de la période allant du xxx au xxx des missions conjointes MINEPAT, MINEFOP et MINJEC en vue de sensibiliser les différents exécutifs municipaux dont la plupart des effectifs ont été renouvelés à l’issue du double scrutin législatif et municipal du xxx février 2020. À la suite de ces sensibilisations, les exécutifs communaux concernés ont entrepris de prendre des délibérations municipales en vue de la création des Bureaux d’Emploi Municipaux dans les communes y compris celles de 2019 ci-après : Doume, Garoua- Boulai, Dir, Lagdo, Pitoa, Kousseri, Maga, Mora, Mokolo, Moulvoudaye, Touloum, Ngoura, Nyambaka, Garoua 1er, Poli, Tcholliré, Bibemi, Wina, Logone Birni et Nyambaka. S’est ensuite suivi l’identification des locaux devant abriter les BEM et la désignation des personnels devant animer et gérer cette structure. Quant aux équipements, ceux-ci sont constitués de mobiliers de bureau et matériels informatiques, des kits d’énergie solaire pour certains BEM et du matériel roulant dont 15 motos. Ces équipements ont été commandés et livrés conformément à la liste standard élaborée par le MINEFOP selon des indications du guide d’ouverture et de gestion des BEM. En vue d’achever le processus de fonctionnement effectif et optimal des BEM la formation des différents responsables en charge de leur gestion a eu lieu à Garoua du 11 au 13 décembre 2020. Cette formation a permis aux bénéficiaires de s’approprier et partager :

* Les fondements, les objectifs et les missions des BEM ;
* La philosophie des BEM ;
* Les modalités de collecte, de traitement et d’analyses de données ;
* Les modules relatifs à l’accompagnement des chercheurs d’emplois ;
* L’expérience des anciens gestionnaires de BEM.

1. **-** **Au titre de la création d’emplois en faveur des jeunes et de femmes** :

Le PAREC a procédé à l’identification en collaboration avec les exécutifs des huit nouvelles communes d’une trentaine de jeune dans chacune des communes, soit à peu près 240 jeunes hommes et femmes porteurs de projets. Ces jeunes ont été formés à la création et la gestion des AGR et des microentreprises au cours de la période allant de xxx à xxx. Cette formation a permis de les accompagner à l’élaboration de leurs plans d’affaires assortis des spécifications techniques des équipements nécessaires au lancement de leurs entreprises. A la suite de cette formation, les meilleurs business plans ont été retenus et ont fait l’objet d’un appui en équipements conformément aux besoins exprimés par les bénéficiaires eux-mêmes.

Au terme du renforcement des capacités et de l’appui matériel des jeunes, l’intervention du PAREC en termes d’emplois a pu générer 120 nouveaux emplois directs sur la base de 40 projets financés dans les 08 Communes en plus des 255 emplois créés en 2019 ; ce qui porte à 375 le nombre total de jeunes insérés en auto-emploi et dotés d’équipements nécessaires pour mener leurs activités productives.

Toujours dans le registre de la création d’emploi, en considérant les interventions du PAREC dans le cadre du renforcement des chaines de valeur à travers les 66 groupes/associations accompagnés avec un total de 1103 membres, le nombre d’auto-emplois générés au total s’élève à 1 478 en 2020.

#### II.2.2 PRODUIT 2 : L’inclusion et la diversification économique soutenues par la valorisation des produits locaux mis en marché

#### II.2.2.1 Renforcement des chaines de valeur locales

Sous ce produit, le Projet avait prévu de renforcer 10 chaines de valeur locales au total en vue d’assurer aux groupes socialement et économiquement vulnérables un revenu minimum pour faire face à la réalité de la pauvreté et de la précarité. Le renforcement des chaines de valeur dont il s’agit ici consiste à développer des itinéraires techniques adéquats et des stratégies organisationnelles permettant de relier les petits producteurs/productrices vulnérables aux marchés potentiels à partir d’un diagnostic des opportunités d’affaires.

Au terme des actions entreprises, un total 08 chaines de valeurs agricoles avaient été renforcées en 2019 à travers un processus d’identification, de priorisation à l’échelle de chacune des 12 communes concernées, d’évaluation des problèmes prioritaires se posant au niveau de chaque segment allant de la production à la commercialisation et enfin, la recherche des solutions adaptées aux besoins des groupes organisés autour desdites chaines de valeur. Au terme de ce processus, les chaines de valeur renforcées se présentent comme suit: 1- transformation du manioc (Communes de Doumé, Garoua-Boulaï et Dir); 2- production du Haricot (Commune de Ngan-ha) ; 3- production de l’oignon (Commune de Pitoa ) ; 4- production du riz (Commune de Lagdo,) ; 5- transformation du riz (Communes de Touloum, Maga et Kousseri) ; 6- transformation de l’arachide (Commune de Mokolo) ; 7- conservation du Niebé (Commune de Moulvoudaye) ; 8-production du sorgho (Commune de Mora). Cette activité avait impacté 59 groupes/associations villageoises.

Dans la continuité, en 2020, le même processus a été engagé en faveur de 08 nouvelles communes. Les chaines de valeur agricoles prioritaires renforcées sont les suivantes : 1- transformation du manioc (Communes de Ngoura et Nyambaka) ; 2- transformation du maïs (Communes de Tcholiré et Garoua 1er) ; 3- transformation de l’arachide (Commune de Tcholliré) ; 4- production du maïs (Communes de Poli, et Bibémi) ; 5- production de l’oignon (Commune de Wina) ; 6- production du riz (Commune de Logone-Birni). En considérant les résultats consolidés des années 2019 et 2020, un total de 10 chaines de valeur agricoles ont été renforcées dans les 20 communes ciblées par le Projet. Il convient de relever qu’au-delà du renforcement des chaines de valeur, cette activité a contribué à générer des emplois qui ont été comptabilisés dans l’output 1.1.

Pour obtenir ces résultats, des consultations participatives au niveau local ont été organisées entre organisation des producteurs et le milieu d’affaire pour identifier et la consolidation des opportunités d’affaires et les cibles selon le calendrier suivant : du 07 au 24 juillet 2020. A l’issue de cette identification, des appels à proposition en vue de la sélection des meilleurs plans d’affaires ont été lancé dans les 08 Commune d’intervention de 2020 au cours de la période allant du 10 au 28 aout 2020.

Suite à cet appel à proposition, un atelier de sélection desdits plans d’affaire a été organisé à Mbankomo du 02 au 05 septembre 2020. Au terme de cet atelier, 69 plans d’affaires ont été sélectionnés en vue du renforcement des Chaines de valeurs dans les 08 Communes de 2020. Par ailleurs, la liste des équipements contenant les caractéristiques techniques a aussi été élaborée au cours de cet atelier en vue de faciliter le processus d’acquisition.

En vue d’identifier et de renforcer les capacités des acteurs organisés autour des chaines de valeurs prioritaires retenus lors de la sélection ainsi que les groupes bénéficiaires dans les Communes d’intervention de 2019, une formation desdits groupes a été effectuée du 26 septembre au 16 octobre 2020 dans les 20 Communes d’intervention avec l’appui des services technique déconcentrés du MINADER et du MINEPIA.

Ce processus reste en cours, car l’acquisition des équipements ainsi que leur acheminement vers les différentes Communes en vue de leur mise à disposition auprès des bénéficiaires ne sont pas encore achevés. En conséquence, les cérémonies d’étiquetage et de remise desdits équipement sera organisée au cours du premier trimestre 2021.



Fig : Réception des Equipements pour le renforcement des chaines de valeur dans la commune de Garoua 1er

#### II.2.2.2 Opération pilote de résilience communautaire à Garga Sarali

Au départ, l’initiative de renforcement des moyens de subsistance de manière durable et de résilience communautaire engagée à titre pilote en partenariat avec l’ONG Israélienne AJJEC-NIPED était censée commencer en mars 2020. Mais face à la survenue de la pandémie liée à la Covid-19, la réalisation de cette activité. Afin de garder le contact avec la Communauté de Garga Sarali et de s’adapter au contexte sanitaire de l’heure, le PAREC et AJEEC-NISPED ont lancé un programme de lutte contre le COVID-19 à l’échelle locale pour : (i) répondre aux besoins immédiats d'hygiène dans et autour Garga Sarali identifiée par les communautés et les partenaires locaux, et (ii) soutenir les moyens de subsistance d'urgence en vue d’aider les familles à faire face à la perte de revenus et aux chocs économiques dus au COVID-19. C’est dans cette perspective qu’a été organisée, dans la localité de Garga Sarali, Commune de Ngoura dans la Région de l’Est une activité pilote dénommée « promouvoir la résilience communautaire face au Covid-19 » du 15 au 17 septembre 2020. Au cours de cette activité, les Réfugiés, les jeunes et les femmes de cette localité ont été formé à la production du Gel hydroalcolique, du savon et à la transformation du manioc en tapioca. Par ailleurs les personnes formées ont été gratifiées du petit matériel pour la duplication des connaissances dans les communautés.



 

**Fig 2 : Quelques images de la formation des femmes de Garga Sarali**

Il convient de relever que cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de travail annuel 2020 du PAREC et vise à renforcer et diversifier l'inclusion économique grâce à la mise en œuvre de projets pilotes pour intégrer les innovations dans les activités communautaires de subsistance (A 2.3.4). Elle repose sur trois piliers interdépendants à savoir :

1. Maximisation complète des capacités participatives qui comprend la formation de formateurs et l’organisation d’ateliers de renforcement des capacités basés sur la structure de groupe communautaire ;
2. Identification et utilisation de technologies simples et spécifiques au contexte qui procède du partage des opportunités et meilleures pratiques entre les agriculteurs israéliens et camerounais et entrepreneurs locaux. Ce volet permet également de promouvoir et de renforcer l’écosystème d’innovation du Cameroun.
3. Activités d'engagement communautaire. L'inclusion d'activités d'engagement communautaire est la clé pour garantir la participation et l'appropriation de la communauté. Cette approche holistique permet de promouvoir un processus de résilience communautaire plus engagé et plus efficace.

La mise en œuvre effective de l’initiative de résilience communautaire a commencé en novembre 2020 bien que la première phase du programme, c'est-à-dire les besoins participatifs et la phase d'évaluation des ressources et de conception du programme s'est déroulée de mai 2019 à février 2020.

Au terme des deux premiers mois de mise en œuvre effective, les résultats obtenus sont les suivants :

1. **Ateliers sur les bonnes pratiques post-récolte et partage d'expériences d’innovation :**

* 30 femmes et 30 hommes ont été formés à la technique de construction et d’entretien du système de refroidissement écologique à base de charbon de bois. Les groupes ont reçu des outils et du matériel pour construire 4 système traditionnel de refroidissement de différentes tailles. Il est à noter que la construction de tels systèmes peut facilement être fabriquée avec des matériaux disponibles localement comme par exemple le bois, la paille et le charbon de bois ;
* 60 femmes ont été formées pendant 2 jours à la transformation du manioc en deux types de Gari (Tapioca) - un cuit et un frit ainsi qu’une méthode innovante de traitement des arachides ;
* 60 femmes se sont familiarisées pendant 1 jour dans le conditionnement et le branding des sachets de Gari et des arachides. Pour ce faire, ces femmes ont reçu du matériel approprié (couteaux, sacs et 3 scelleuses professionnelles). Une mini générateur électrique a été acheté pour fabriquer des autocollants sur la base d’un logo conçu et utilisé comme modèle ;
* 60 femmes et jeunes parmi lesquels 50% étaient des réfugiés ont été formés pendant 1 jour à la transformation des arachides en poudre et beurre d’arachique.

1. **Atelier de partage des meilleures pratiques agricoles innovantes**

* 30 femmes et 30 hommes ont été sélectionnés et formés pendant 3 jours à la gestion des sols sur le plan théorique et pratique ;
* 60 manuels illustrant les méthodes de gestion des sols avec certaines pratiques culturales ont été distribués à tous les participants ;
* 30 femmes et 30 hommes ont été sélectionnés et formés pendant 3 jours à la théorie et à la pratique de l’irrigation ;
* 60 manuels illustrant les méthodes de gestion des sols avec certaines pratiques culturales ont été distribués à tous les participants.

#### II.2.3 PRODUIT 3 : Les institutions financières locales capables de fournir des produits et services financiers adaptés aux besoins des jeunes, des femmes et des populations rurales dans les zones d’intervention

1. **Aperçu général des résultats du Produit 3**

A travers ce produit, il était prévu en 2020 de développer six (06) produits/services financiers adaptés aux besoins des jeunes et femmes, d’atteindre un taux de 30% et de 40% de jeunes de 15-35 ans et de femmes de plus de 15 ans bénéficiant des financements par le biais d’institutions financières partenaires (EMF partenaires).

Les actions entreprises par le projet ont permis d’aller au-delà des prévisions et ont abouti aux résultats suivants :

* Développement de sept (07) produits/services sur les six (06) attendus à savoir : (i) l’agency Banking testé avec Crédit du Sahel au Nord Cameroun sous l’appellation « Sahel Cash », (ii) le remboursement des échéances de crédit par MTN mobile money dans les zones du Nord Cameroun avec MIFED PCS, (iii) le virement des salaires et des pensions des clients du Haut-Nyong via le mobile money avec MUFID-Abong Mbang, (iv) le remboursement de crédit par mobile money à travers le modèle « cash collection » avec CDECA Tcholliré, (v) le déploiement d'un produit de micro-assurance digitale dans le Mayo-Rey toujours avec CDECA Tcholliré, (vi) le modèle d’affaires agency banking présenté aux responsables de MUFID MOKOLO, et enfin (vii) un modèle économique de développement de réseau d'agents proposé à SAVANA ISLAMIC FINANCE (SIF) dans la région de l'Adamaoua en vue de faciliter la distribution des services financiers dans les localités de MEIGANGA et de TIGNERE.
* Entre 2019 et 2020, + 3 750 et +3 650 jeunes au total ont respectivement bénéficié des crédits d’un montant variant entre 1 863 272 332 FCFA et 1 972 742 184 FCFA au sein de trois (03) EMF à savoir Crédit du sahel, MUFID Abong Mbang et Savana Islamic Finance. Toujours au cours de la même période, le nombre de femmes ayant eu accès aux services financiers s’est situé à + 1 496 et + 1 201 respectivement en 2019 et 2020 en tenant compte des statistiques de MIFED Garoua. Le léger fléchissement observé étant dû en général à l’incidence du COVID 19 sur les activités économiques en 2020.

Ces résultats ont été atteints grâce à : (i) la mise à disposition des EMF partenaires d’une assistance technique internationale (le cabinet AMARANTE) dont l’accompagnement pendant une période de six mois a permis d’établir un diagnostic du niveau de digitalisation, d’élaborer une stratégie de transformation digitale et d’implémenter des initiatives pilotes au sein de ces six (06) EMF et, (ii) la dotation en équipements de pointe pour amorcer et/ou renforcer le processus de transformation digitale.

1. **Amélioration de l’écosystème technologique des EMF**

En vue d’approfondir le processus de digitalisation des EMF, le PAREC a entrepris d’améliorer l’écosystème numérique des EMF partenaires en vue de faciliter davantage le développement des services digitaux. C’est ainsi qu’il a été acquis un core banking system (système bancaire central) dénommé « Bankers Realm » et d’un agrégateur de paiement disposant plusieurs fonctionnalités, notamment celles permettant de développer l’agency banking et des services de paiement électronique. A terme, les EMF disposeront des outils modernes adaptés qui vont sensiblement améliorer l’offre des services financiers et partant l’accès des populations exclues aux services financiers ainsi que leur utilisation.

1. Mise à disposition des équipements et matériels informatiques

Au cours de l’année 2020, des équipements et matériels informatiques ont été alloués aux établissements de microfinance partenaire. Il y a eu l’achat des équipements mobiles (TPE, Tablettes, ordinateurs portables) pour le développement des canaux de distribution alternatifs des services financiers numériques. Par exemple, les tablettes se sont imposées comme une solution pratique pour répondre aux besoins des clients dans les points d’accès dont les EMF ne pouvaient pas financer à court terme la construction d’une agence compte tenu des coûts élevés de l’opération. Les TPE «

Le matériel informatique quant à lui a été acquis pour renforcer les systèmes d’information de gestion des EMF concernés.

1. **Développement de la finance islamique**

Toujours dans l’optique de diversifier l’offre en produits et services financiers, le PAREC depuis 2029 a entrepris d’examiner les possibilités d’exploitation des opportunités qu’offre la finance islamique. C’est à cet effet qu’une analyse de paysage de la finance islamique a été effectuée suivie de l’organisation du tout premier forum national sur la finance islamique. Afin d’apporter un appui technique dans la mise en œuvre des résultats de l'analyse du paysage de la finance islamique au niveau des Etablissement de Microfinance (EMF) y compris la faisabilité de la mise en place d’un partenariat les principaux organismes internationaux de finance islamique tels que la Banque islamique de développement, et organiser des activités de formation/renforcement des capacités sur la finance islamique en lien avec les ODD, un consultant international assisté d’un consultant national ont été recrutés. Les principaux objectifs poursuivis par le PAREC dans le cadre de ce volet sont :

* Déterminer une feuille de route stratégique pour l'appui aux entreprises de microfinance islamiques au Cameroun ;
* Apporter un soutien aux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour créer un environnement propice au développement de la finance islamique ;
* Développer et mettre en œuvre des projets conjoints avec des EMF sélectionnées pour exploiter et catalyser la finance islamique commerciale et sociale afin de renforcer l'inclusion des plus vulnérables ;
* Déterminer un stock de projets et rédiger des notes conceptuelles à l’intention du Groupe de la Banque islamique de Développement en collaboration avec les organismes gouvernementaux concernés ;
* Appuyer le Bureau-pays en termes de développement d'autres produits de la finance islamique tels que la microfinance islamique basée sur le Waqf, la collecte et la distribution efficaces et efficientes de la Zakat et les activités de finance islamique commerciale ;
* Préparer et mettre en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation des EMF sur la finance islamique.

Les résultats de cette étude ne sont pas encore disponibles en raison du retard accusé par lesdits consultants qui est essentiellement dû par leur indisponibilité.

A fin décembre 2020, seul le diagnostic de certaines institutions de microfinance de la zone d’intervention du PAREC dans le cadre du développement d'une stratégie pour la sélection et la mise en œuvre de projets pilotes en mode islamique et la mise en œuvre de projets conjoints en partenariat avec les EMF a été effectué par le consultant national. Les contributions du consultant international restent attendues.

1. **Education financière**

Par ailleurs, afin d’améliorer la connaissance sur les modalités d’accès et d’utilisation par les Jeunes, les Femmes et les personnes rurales des produits et services financiers adaptés à leurs besoins, un guide national de formation en éducation financière a été élaboré, puis validé au cours de l’atelier organisé à **le 8 décembre 2020**  réunissant les principaux acteurs du domaine. L’édition de ce guide est en cours.

Les formations programmées n’ont pas pu être réalisées

1. **Actualisation de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI)**

Dans la cadre du renforcement de la coordination des interventions et des appuis des PTF dans le domaine de la finance inclusive, il était prévu de procéder à l’actualisation de la Stratégie Nationale de la finance Inclusive (SNFI). Pour ce faire, un atelier de lancement a été organisé à l’Hôtel Hilton de Yaoundé les 10 et 11 novembre 2020. Cet atelier avait pour objectif principal de dégager les principales orientations (vision, objectifs, axes stratégiques, actions clés) qui vont servir de guide en vue d’actualiser la SNFI. Dans le prolongement de cet atelier de lancement, un deuxième atelier s’est tenu à Douala du 15 au 21 novembre 2020 à l’Hôtel Futuris avec pour objectif d’élaborer l’ébauche de la SNFI 2021-2025 y compris le plan d’actions, le budget, et le plan de suivi-évaluation. A ce jour, une ébauche dudit document est disponible et en cours de finalisation.

1. **Conclusion**

Bien qu’il ne soit pas possible à ce stade de déterminer le niveau d’amélioration de l’inclusion financière à travers toutes les initiatives engagées ci-dessus, il convient de relever cependant que le PAREC a contribué à dynamiser le secteur de la microfinance notamment dans la partie septentrionale. A titre d’illustration, le produit « Sahel Cash » (réseau d’agents de CDS) du Crédit du Sahel a connu une évolution assez significative pendant la durée de l’accompagnement du PAREC à travers le cabinet AMARANTE. Ainsi de 10 916 clients en septembre 2019 l’on est passé à 12 408 clients en septembre 2020, soit une hausse de 13,66% des utilisateurs du réseau. Cette hausse résulte de la bonne implantation du réseau d'agents Sahel Cash qui enrôle un grand nombre de clients. En outre, il a été constaté que par rapport à l’évolution du nombre de clients de cette structure, il passe de 108 057 clients en septembre 2019 (date du début d’accompagnement par le PAREC) à 115 155 clients en septembre 2020 avec 53 688 dans les zones rurales, soit une hausse 6,57%.

Il reste cependant à déplorer que plusieurs activités programmées au titre de ce produit n’aient pas pu être réalisé à l’instar du volet finance islamique malgré le contexte sanitaire défavorable, le développement des réseaux d’agents, les formations des jeunes et femmes en éducation financière.

#### II.2.4 PRODUIT 4: Les institutions locales capables de prévenir et gérer les chocs économiques affectant l’offre et la demande des principaux produits de consommation de masse.

Dans le cadre de ce produit, il était prévu de : (i) développer un (01) Système d’Information des Marchés (SIM), (ii) renforcer les capacités de parties prenantes au niveau national et local (institutions nationales et locales, commerçants, associations locales, radio communautaire) à l’effet de les rendre aptes à utiliser les données du système d'information sur les marchés et, (iii) mettre en place des mécanismes communautaires pour assurer l'approvisionnement du marché des principaux produits de consommation.

Les résultats obtenus sont les suivants :

* Un système d'information sur les marchés, rebaptisé par le Ministre du Commerce " Cameroon Market Information System (CAMIS) a été développé. Ce système est opérationnel et couvre pour le moment les Départements du Diamaré, du Logone et Chari, du Mayo Tsanaga et du Mayo Sava. L’objectif à court terme est de l'implémenter dans toute la zone septentrionale du Cameroun et à moyen terme sur l'étendue du territoire national.
* Pour ce qui est du nombre d’acteurs aptes à utiliser les données du système, l’objectif était d’atteindre au moins 5 parties prenantes, c’est-à-dire les acteurs clés du Commerce, regroupés ainsi qu'il suit : (i) les administrations et autres organismes, (ii) les représentants des producteurs, (iii) les représentant des commerçants, (iv) les représentants des consommateurs, (v) les représentants des médias. Au terme de la mise en place du CAMIS, toutes ces catégories, à savoir chacune des entités sus évoquées utilise les informations produites par le CAMIS, à la suite de l’atelier de validation des tables de référence et d’appropriation du CAMIS tenue du 15 au 16 décembre 2020 à Maroua.

La mise en place de 10 mécanismes communautaires pour assurer l'approvisionnement du marché des principaux produits de consommation n’a pas été réalisée, en raison des contraintes budgétaires, les ressources n'ayant pas été mobilisées conformément aux prévisions du Plan de Travail Annuel 2020. Cependant, l’étude de faisabilité réalisée à cet effet en 2019 constitue la base de travail qui assurera le moment venu l’effectivité de cette activité.

## II.3 SYNTHESE DES RESULTATS OBTENUS EN 2020

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs** | | **Description** | **Cible  2020** | **Réalisations en 2019** |
| **Output 1.1/Produit 1 : Des mécanismes appropriés sont opérationnels pour permettre aux femmes et aux jeunes d'accéder aux opportunités socio-économiques** | | | | |
| ***Output  Indicator 1.1.1*** | | Nombre de centres communautaires mis en place | 20 | **20 Bureaux d’Emplois Municipaux (BEM**) mis en place dans les communes de Doume, Garoua- Boulai, Dir, Lagdo, Pitoa, Kousseri, Maga, Mora, Mokolo, Moulvoudaye, Touloum, Ngoura, Nyambaka, Garoua 1er, Poli, Tcholliré, Bibemi, Wina, Logone Birni et Nyambaka |
| ***Output  Indicator 1.1.2*** | | Nombre d'emplois créés désagrégés par secteur pour les femmes et les jeunes | 3200 | **1 478 auto-emplois directs générés au total y compris dans le cadre du renforcement des chaines de valeur.** Par ailleurs sur les 1 478 jeunes et femmes insérés en auto-emploi, 37% au moins sont des femmes. |
| 3300 |
| **Output 1.2/Produit 2 : Inclusion économique soutenue par une meilleure qualité des produits locaux mis sur le marché** | | | |
| ***Output  Indicator 1.2.3*** | Nombre de chaînes de valeur des produits locaux renforcées | 10 | **Au total de 10 chaines de valeur agricoles ont été renforcées dans 20 communes**) répartis comme suit : 1- transformation du manioc (Communes de Doumé, Garoua-Boulaï, Dir, Ngoura et Nyambaka), ; 2- production du Haricot (Commune de Ngan-ha) ; 3- production de l’oignon (Commune de Pitoa et Wina) ; 4- production du riz (Commune de Lagdo et de Logone-Birni); 5- transformation du riz (Communes de Touloum, Maga et Kousseri) ; 6- transformation de l’arachide (Commune de Mokolo et Tcholliré) ; 7- conservation du Niebé (Commune de Moulvoudaye); 8-production du sorgho (Commune de Mora) ; 9- transformation du maïs (Communes de Tcholiré et Garoua 1er), 10- production du maïs (Communes de Poli, et Bibémi). |
| **Output 1.3/Produit 3 : Des institutions financières locales sont en mesure de fournir des produits et services financiers adaptés aux besoins des jeunes et aux femmes dans les zones d'intervention du Projet** | | | |
| ***Output Indicator 1.3.1*** | Nombre de produits et services financiers développés | 02/Institution Financière (EMF) | **Développement de sept (07) produits/services sur les six (06) attendus** |
| ***Output Indicator*** ***1.3.2*** | Pourcentage de femmes et jeunes qui bénéficient d'un financement des Institutions Financières locales (EMF) | 30% | Disponible à l’issue de l’évaluation complète de la mission d’assistance technique |
| 40% |
| **Output 2.2/Produit 4: Des institutions nationales/locales sont capables de prévenir et gérer les chocs économiques qui affectent la demande / l'offre des principaux produits de consommation (oignon, millet, sorgho, riz, manioc, petits ruminants)** | | | |
| ***Output Indicator 2.2.1*** | Nombre de SIM mis en place | 1 | **1 SIM dénommé CAMIS développé et opérationnel** |
| ***Output Indicator 2.2.2*** | Nombre d'acteurs capables d'utiliser les données du SIM | 5 | 5 types parties prenantes aptes à utiliser les données du SIM à savoir : (i) les administrations et autres organismes, (ii) les représentants des producteurs, (iii) les représentant des commerçants, (iv) les représentants des consommateurs, (v) les représentants des médias |
| ***Output Indicator 2.2.3*** | Nombre de mécanismes communautaires mis en place pour assurer l'approvisionnement du marché en produits de consommation | 10 | Non réalisé |

## II.4 ANALYSE DES RESULTATS

Il ressort de ce qui précède que les performances techniques du Projet se rapprochent des prévisions du CPD 2018-2020 et du PTA 2020 à l’exception de l’indicateur 2.2.3 du CPD. En effet, au regard du cadre des résultats du PRODOC, le Projet a pu atteindre ses résultats à 100% au niveau de six (6) indicateurs sur les 8 que comptent le PAREC, soit une performance technique de 75% en attendant d’avoir les données consolidées de l’indicateur 1.3.2 dont les tendances enregistrées jusqu’ici notamment au niveau du Crédit du sahel sont révélatrices des progrès espérés. Ainsi, sur la base de l’âge des bénéficiaires des produits et services financiers développés, d’après les données statistiques certifiées par le Cabinet AMARANTE, des 30 431 clients de moins de 35 ans (jeunes) en mai 2020 l’on est passé à 63 833 clients en fin septembre 2020, soit une hausse exponentielle de 109,74% des clients jeunes sur la période. Cette hausse s’explique par l’enrôlement de plusieurs jeunes sur Sahel Cash, une politique commerciale axée sur des secteurs d’activités pratiqués par des jeunes (conducteurs de mototaxi, petits commerçants, etc.). Il est à noter que la clientèle jeune représente 55,43% de la clientèle totale de CDS. En ce qui concerne l’inclusion financière des femmes, les statistiques de CDS montrent que le nombre de clientes (femmes) est passé de 16 902 en mai 2020 (date à laquelle CDS a commencé à fournir les données sur le nombre de clientes) à 17 146 en fin septembre 2020, soit une hausse de 6,43%, sachant que les femmes représentent 14,88% de la clientèle de CDS.

Si certaines cibles ne disposent pas encore des données irréfutables, il convient de relever qu’il se pose un réel problème de collecte sur le terrain. C’est le cas en particulier du nombre d'emplois créés désagrégés par secteur pour les femmes et les jeunes (indicateur 1.1.2) et le pourcentage de femmes et jeunes qui bénéficient d'un financement des institutions financières locales (indicateur 1.3.2) évoqué plus haut. Pour y remédier, le PAREC envisage le recrutement d’un consultant qui pour aider à la collecte de ces données.

Compte tenu de l’insuffisance des ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités initialement prévue dans le cadre notamment des produits 1, 2 et 4, il serait souhaitable que l’évaluation finale du projet en tienne compte.

En matière de Genre, le PAREC s’est également illustré par une bonne prise en compte de cette dimension dans sa mise en œuvre. En effet, par rapport au Produit1 (Emploi), sur les 589 (360 en 2019+229 en 2020) jeunes et femmes formées à la création et gestion des microentreprises, au moins 30% sont des femmes. Par ailleurs sur les 1 478 jeunes et femmes insérés en auto-emploi, 37% au moins sont des femmes, ce qui montre que la proportion des femmes touchées par le projet a connu une hausse par rapport à l’année de référence (2016). En ce qui concerne le Produit 2 (renforcement des chaines de valeur), en 2020, un total, 66 groupes/Association/Gic ont été retenus pour bénéficier du renforcement des Chaines de valeur agricoles. Ces groupes comptent environ 1103 membres parmi lesquels on dénombre 550 femmes soit 49,89% de l’ensemble des personnes touchées. Dans le cadre du renforcement de la résilience économique des communautés de Garga Sarali (Commune de Ngoura) réalisé en partenariat avec l’ONG Israélienne AJEEC-NISPED, 450 femmes, jeunes, réfugiés et personnes portant un handicap ont été capacités sur les activités post-récolte, gestion des sols, irrigation, marketing et entrepreneuriat, atténuation des risques et vulnérabilités et leurs effets sur les moyens de subsistance des petits agriculteurs. Cette activité a surtout visé à améliorer la prise en compte des catégories vulnérables dans le processus d’autonomisation économique des populations à la base. S’agissant du Produit 3 (Inclusion financière), les produits et services financiers développés bénéficient aux femmes sans exclusive. Bien que le nombre de femmes ayant accès à ces produits financiers soit encore relativement faible, l’on enregistre cependant un volume de crédit conséquent distribué aux femmes, soit 433 241 244 FCFA dans quatre sur les six EMF partenaires accompagnés par le PAREC. Les statistiques consolidées plus complètes seront disponibles à l’issue de l’évaluation finale du Projet qui aura lieu en 2021.

# CHAPITRE III : EXECUTION FINANCIERE

## III.1 Rrépartition du budget

Pour la mise en œuvre des activités, le projet a reçu des financements provenant de trois sources trois répartis comme suit :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Sources de financement** | **BUDGET PTA (USD)** | **FONDS POSTES PBB ET PRO (USD)** | **BALANCE PBB et PRO(USD)**  **31/12/2020** | **FONDS MOBILISES APRES DEDUCTION DE LA BALANCE** | **ECART BUDGET/M**  **(USD)** |
| **TRAC 1 04000 du PNUD** | 250 000 | 249 052 | 873 | 248 179 | 1 821 |
| **TRAC2 04010 du PNUD « PROMOTION OF BLENDED FINANCE FOR INCLUSION OF THE MOST VULNERABLES »** | 2 205 000 | 2 018 570 | 177 190 | 1 841 380 | 363 620 |
| **Fonds 30071 du Gouvernement** dont :   * 420 000 USD, MINFI, CTS ; * 400 000 USD, GCS | 620 000 | 549 249 | **61 160** | 488 089 | 131 911 |
| **TOTAL** | **3 075 000** | **2 816 871** | **239 223** | **2 577 648** | **497 352** |

Toutefois, il faudrait préciser qu’avec la pandémie du COVID19, les fonds TRAC ont été réduits par le Bureau Régional pour soutenir les actions de riposte contre cette pandémie.

Le *Budget Balance (PBB)* et le *Project Resource Overview* de l’exercice 2020, générés le 17/01/2021, présentent un budget total de 2 816 871 USD et un solde de 239 223 USD qui sera déduits de ce budget pour obtenir le montant de **2 577 648 USD** dès que la révision budgétaire sera approuvée.

Par ailleurs, le soldes des fonds TRAC dont 873 USD pour le TRAC1 et 177 190 USD pour le TRAC2 sont virtuels. Ces ressources ne pourront pas être utilisées et rephasées en 2021, à l’exception du reliquat des fonds 30071 du gouvernement d’un montant de 61 160 USD qui pourra l’être en 2021. Il conviendrait par conséquent d’effectuer le suivi en collaboration avec le PMSU à l’effet d’intégrer ce montant dans le PTA 2021.

Tout compte fait, le Bureau PNUD devra positionner en 2021 un montant de **180 000 USD** destiné à la prise en charge du Conseiller Technique Stratégique (CTS) en Inclusion Financière. Ceci s’explique par le fait que sur les 400 000 USD des fonds du Gouvernement reçus en novembre 2019 au titre de cette prise en charge pendant un période de deux anas, le PAREC n’avait positionné que 220 000 USD en 2020 et réservé 180 000 USD pour l’année 2021.

**Si l’on tient compte du reliquat des fonds du gouvernement (61 160 USD) et les 180 000 USD, le PRAEC devrait disposer en tout d’un montant de 241 160 USD en réserve pour 2021.**

Il convient de relever que le Projet a souffert du retrait inexpliqué de 177 190 USD prélevés sur fonds TRAC 2 par le Siège le 29/12/2020. Cette opération inattendue a impacté négativement les engagements suivants :

1. 100 000 USD de DPC à prélever du projet conformément au PTA. Cette dépense n’a pas pu été réalisée.
2. 77 190 USD pour l’acquisition des équipements de EMFs partenaires CDECA Tcholliré et MUFID MOKOLO dont les acquisitions ont considérablement ont été réduites, notamment pour CDECA Tcholliré dont la subvention en équipement est passée de 47 000 000 XAF à environ 17 000 000 XAF, soit 30 094 USD d’une part et MUFID MOKOLO dont le budget de l’appui en équipement est passé de 17 000 000 XAF à environ 10 000 000 XAF, soit 19 975 USD. L’exécution des dépenses ci-dessus a finalement été réalisées grâce aux ressources 30071 du gouvernement.

**III.2 Exécution Financière**

L’exécution financière du budget de l’exercice 2020 du PAREC est reflétée dans le PBB généré au 17/01/2021.

Cet état financier présente un taux d’exécution de **92%,** Cependant après déduction par le siège de 177 190 USD et en tenant compte du reliquat des fonds 30071 à reporter en 2021, le taux de décaissement global du Projet se situe à **100%**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **FONDS** | **BUDGET PBB/PRO** | **BALANCE 31/12/2020** | **% DELIVERY** | **DEDUCTION BALANCE** | **% APRES DEDUCTION** |
| TRAC 1 04000 du PNUD | 249 052 | 873 | 100% | 248 179 | 100% |
| TRAC2 04010 « PROMOTION OF BLENDED FINANCE FOR INCLUSION OF THE MOST VULNERABLES » | 2 018 570 | 177 190 | 91% | 1 841 380 | 100%  100011140100363 620µµµµ |
| Fonds 30071 du Gouvernement | 549 249 | **61 160** | 89% | 488 089 | 100% |
| **TOTAL** | **2 816 871** | **239 223** | **92%** | **2 577 648** | **100%** |

# CHAPITRE IV : DIFFICULTES RENCONTREES, SOLUTIONS ET LEÇONS APPRISES

## IV.1 DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS

Les principales contraintes rencontrées dans le mise en œuvre du Projet en 2019 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| PRODUIT/OUTPUT | **DIFFICULTES RENCONTREES** | **PROPOSITIONS DE SOLUTIONS** |
| **Produit 1** | * Modicité des ressources financières et matérielles allouées au fonctionnement des BEM * Insuffisance des ressources financières pour l’appui à l’insertion socioéconomique des jeunes * Faiblesse des capacités d’encadrement des jeunes et des femmes par les structures locales * ciblage des femmes insuffisant faute d’outils appropriés. | * Renforcer les capacités des acteurs locaux sur la gestion des BEM * Développer les synergies entre les différentes parties prenantes (MINEFOP, MINDDEVEL, FEICOM, Services techniques déconcentrés de l’Etat) dans l’opérationnalisation des BEM pour en assurer la viabilité * Accroitre les ressources des communes pour assurer le fonctionnement optimal des BEM * Accroitre la mobilisation des ressources financières pour l’appui à l’insertion socio-économique des jeunes et des femmes * Renforcer les capacités des structures locales d’encadrement des jeunes et des femmes et assurer la formation continue de leurs personnels |
| **Produit 2** | * Insuffisance des ressources financières pour couvrir l’ensemble des besoins exprimés pour le renforcement de tous les maillons des 36 chaines de valeur identifiées dans douze communes * Approche restrictive du développement des chaines de valeur qui se limite à la commune * Faible structuration des acteurs des chaines de valeur identifiées due aux facteurs socio-culturels | * Accroitre les ressources financières pour le renforcement de tous les maillons des chaines de valeurs identifiées * Adopter une approche intercommunale du développement des chaines de valeurs axée sur les bassins de production * Sensibiliser les acteurs des chaines de valeurs sur la nécessité de se mettre ensemble * Assurer le renforcement des capacités des acteurs des chaines de valeurs identifiées en techniques managériales |
| **Produit 3** | * Complexité de la mise en œuvre de la digitalisation des EMF | * Mener des études de faisabilité approfondies au préalable * Etendre l’accompagnement technique sur au moins un an au lieu de six mois. |
| **Produit 4** | * Insuffisance des ressources pour le développement des mécanismes communautaires assurant un approvisionnement régulier des marchés | * Mobiliser les ressources conséquentes |

## IV.2 LEÇONS APPRISES

Bien que le Projet ait été à sa première année de mise en œuvre effective, il convient de signaler cependant quelques leçons à tirer de cette expérience. Ces leçons sont résumées dans le tableau ci-dessus :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **PRODUIT 1 (Output1.1)** | **PRODUIT 2 (Output 1.2)** | **PRODUIT 3 (Output 1.3)** | **PRODUIT 4 (Output 2.2)** |
| Compte tenu de son encrage institutionnel au sein de la commune, de son architecture technique et fonctionnelle, le Bureau d’Emploi Municipal (BEM) pourrait être un modèle de structure à promouvoir pour améliorer l’employabilité | L’intercommunalité combinée à l’approche par bassin de production semble être une stratégie plus efficace de renforcement des chaines de valeur locales en comparaison avec les approches cloisonnées actuelles | Voir commentaires ci-dessous | Vu l’étendue du périmètre d’action du SIM, sa mise en place réussie nécessite l’implication de tous les acteurs de la chaine d’approvisionnement des marchés |

**Leçons apprise en matière de conduite du processus de digitalisation des EMF**

Les outils et approches adoptés par le PAREC dans le cadre de l’accompagnement des EMF dans le processus de digitalisation étaient ceux permettant de créer des propositions de valeur de manière itérative avec l’appui du Cabinet Amarante. Il s’agit notamment : du design de produits et services avec l’approche Human-Centered Design, de la gestion de projet en mode agile.

Les outils utilisés étaient les suivants : (i) ateliers d’introduction à la finance digitale et la transformation digitale des six EMF concernées, (ii) diagnostic /état des lieux de la situation digitale pour mesurer la capacité à mettre en œuvre une stratégie digitale, (iii) définition de la stratégie de transformation digitale et élaboration de la feuille de route digitale, (iv) mise en œuvre de la stratégie digitale incluant la revue du cadre réglementaire, la rédaction des plans projets et des spécifications fonctionnelles pour la conception et le lancement des projets digitaux retenus, la conception des dashboards adaptés à chaque EMF afin de mieux suivre l’évolution des activités de chaque EMF grâce aux indicateurs de performance adéquats, la modélisation économique et financière en vue de déterminer les modèles économiques viables en lien avec les possibilités de revenue-sharing (partage des revenus) dans le cas de projets digitaux, la rédaction des spécifications techniques et plans de tests (rédaction des spécifications techniques/cahiers des charges à partir des spécifications fonctionnelles des produits retenus, rédaction des scénarios et plans de tests pour les intégrations avec les opérateurs techniques dès la phase de spécification des besoins), l’accompagnement dans la mise en œuvre des produits/services financiers digitaux retenus au travers du développement des projets pilotes.

En dehors de cet accompagnement technique, en vue de consolider durablement la transformation digitale des EMF partenaires, le PAREC a entrepris avec l’assistance technique de Craft Silicon (firme Kenyane) et de ICNET (firme Camerounaise) d’améliorer en profondeur l’écosystème numérique des EMF en vue de faciliter le développement des services digitaux. C’est ainsi qu’il a été acquis un core banking system (système bancaire central) qui est une plateforme numériques logée dans le cloud et d’un agrégateur de paiement disposant plusieurs fonctionnalités, notamment celles permettant de développer l’agency banking et des services de paiement électronique. A terme, les EMF disposeront des outils modernes adaptés qui vont sensiblement améliorer l’offre des services financiers et partant l’accès des populations exclues aux services financiers ainsi que leur utilisation.

# CHAPITRE V : PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 2021

L’année 2020 a été difficile en raison du contexte sanitaire marqué par l’épidémie du COVID-19. Certes cette épidémie ne montre pas encore des signes de fléchissement, cependant, l’expérience acquise permettra de mieux aborder l’année 2021. Etant donné que le PAREC tire à la phase de sa phase actuelle, il sera logiquement question de combler le gaps de performance enregistré et de consolider les acquis de l’année 2020 pour assurer un impact durable. Aussi, le PAREC s’orientera-t-il davantage vers les priorités suivantes :

1. Renforcement des synergies d’action à tous les niveaux (stratégique et opérationnel). Il s’agit d’identifier et de développer des partenariats qui vont permettre au Projet d’améliorer ses résultats sur le terrain. Ainsi, des synergies d’action seront prioritairement établies avec les Projets du PNUD intervenant dans les mêmes domaines et les zones d’intervention identiques. A ce niveau, il y aura lieu d’élaborer des plans conjoints de travail avec notamment les Projet ACP, Youth Connekt, Stabilisation dans l’Extrême Nord dans le domaine de l’emploi des jeunes et des femmes, le Projet AJEEC-NISPED (Israël) dans le secteur du renforcement des chaines de valeur à l’Est, les projets de la GIZ et de l’AFD en vue de renforcer l’inclusion financière et les projets Stabilisation dans le domaine des la résilience des marchés. Enfin, des partenariats stratégiques seront développés avec le MINADER, le MINEPIA, le MINPMEESA et le MINDDEVEL en vue de permettre une meilleure appropriation des outils développés par le Projet et si possible mobiliser davantage de ressources.
2. Promotion du Bureau d’Emploi Municipal (BEM) en vue de la généralisation du modèle. En effet, les BEM se révèlent comme étant un modèle réussi de transformation et de pérennisation des centres d’Ecoute d’Orientation de conseil et d’Accompagnement mis en place au cours du cycle de coopération dernier dans le cadre du Sous-Programme de réduction de la Pauvreté phase 2. Cette mutation fait suite à l’une des recommandations de l’ERAD en 2017. Il s’agira au cours de l’année de 2021 d’œuvrer pour une meilleure appropriation du concept et de l’outil BEM et de parvenir à une implantation nationale de cette structure de proximité en collaboration avec le FNE. Dans cette optique, la vulgarisation guide d’ouverture et de l’architecture institutionnelle sera de mise. Il conviendra également de travailler à la consolidation des acquis techniques notamment la mise en place d’un tableau de bord accompagné d’outils de collecte et de suivi des emplois sur le terrain, la maitrise par le personnel des BEM de l’approche et des outils d’élaboration des plans communaux d’insertion socio-économique, etc.
3. Consolidation des résultats de 2020 notamment les activités en direction des jeunes/femmes, des chaines de valeur, de la digitalisation des produits/services financiers adaptés et du déploiement du CAMIS dans les zones identifiées sera assurée. Cette consolidation passera par système de suivi/accompagnement systématique des différents bénéficiaires permettant de parfaire la mise en œuvre des microprojets et des initiatives pilotes de digitalisation des EMF engagées en 2020. Au niveau de la finance inclusive, la finalisation des travaux d’actualisation de la SNFI 201-2025 donnera lieu à l’organisation de la table ronde des bailleurs. L’acquisition du CBS et de l’agrégateur engagera le PAREC dans la mise en place d’un mécanisme pérenne de gestion de l’écosystème technologique des EMF. S’agissant du déploiement du CAMIS (Cameroon Market Information System), il sera question d’optimiser le fonctionnement de la plateforme à travers principalement, la poursuite du renforcement des capacités en terme de ressources humaines et matérielles, la mise en place de la maintenance préventive, curative et évolutive de la plateforme, l’élaboration et l’implémentation d’un plan de communication sur le CAMIS, la traduction systématique du contenu de la plateforme et de ses supports afin de disposer d’un outil parfaitement bilingue. En fonction de la disponibilité des ressources, il est envisagé la réalisation de certaines activités importantes prévues dans le PRODOC, dont la mise en place d’un data center logé au MINCOMMERCE, qui n’ont pas été financées en 2020.

# ANNEXE 1 : Liste des BEM fonctionnels, des personnels et des équipements

# ANNEXE 2 : Liste des business plans des jeunes financés par le PAREC en 2020

**ANNEXE 3 : Liste des projets des chaines de valeur financés par le PAREC en 2020**

**ANNEXE 4 : Rapport certifié du Cabinet Amarante sur les données statistiques de l’inclusion financière**

**ANNEXE 5 : Visuels du Système CAMIS**